

ÉLECTIONS INTERNES DU SNES-FSU DU 4 AU 18 FÉVRIER 2016, ON VOTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Les positions du SNES-FSU et ses orientations sont déterminées par les adhérent-e-s du SNES.

DU 4 AU 18 FÉVRIER 2016, TOUS LES SYNDIQUÉ-E-S SONT INVITÉ-E-S À S'EXPRIMER SUR :

- le renouvellement de la Commission Administrative Académique, à partir des listes publiées dans ce journal,
- le renouvellement des bureaux départementaux, sur des listes publiées dans ce journal,
- le rapport d'activité de la section académique (S3), publié dans ce journal,
- le rapport d'activité national, publié dans l'US,
- le rapport financier national publié dans l'US.

DEUX MODALITÉS DE VOTE SUIVANT VOTRE SITUATION:

PRINCIPE GÉNÉRAL, LE VOTE EST ORGANISÉ PAR LES SECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS (S1).

Le matériel et les consignes d'organisation du vote seront envoyés à chaque responsable de S1 sous enveloppe. Les votes sont dépouillés dans chaque section d'établissement par au moins deux assesseurs qui complètent et signent le procès verbal de dépouillement (attention : le PV sera invalidé s'il n'y a pas 2 signatures). Le procès verbal complété et signé, ainsi que la liste d'émargement, doivent être renvoyés à la section académique à Arcueil, de préférence le 18 février (attention aux vacances) grâce à l'enveloppe T. En effet le recollement des résultats est le mercredi de la rentrée, le 9 mars, à la section académique.

LES RETRAITÉ-E-S, LES ADHÉRENT-E-S ISOLÉ-E-S, LES SYNDIQUÉ-E-S DES PETITES SECTIONS VOTENT PAR CORRESPONDANCE.

Si vous avez reçu le matériel de vote, inséré dans ce journal, c'est que vous êtes à notre connaissance dans ce cas. Votez alors sans attendre:

- 1 remplissez votre bulletin de vote,
- 2 glissez-le dans l'enveloppe de couleur,
- 3 mettez celle-ci dans l'enveloppe T pré-affranchie,
- 4 inscrivez votre nom, cochez la bonne case (dpt. d'adhésion, catégorie) sur l'enveloppe pré-affranchie et **SIGNEZ**,
- 5 postez l'enveloppe rapidement

au plus tard le 18 février.

Si vous n'avez pas reçu le matériel de vote, envoyez-nous un mel à s3cre@snes.edu



COMMISSIONS PRÉPARATOIRES AU CONGRÈS 2016

En préparation du congrès académique, nous vous invitons à venir participer aux commissions au cours desquelles nous travaillerons sur le texte du pré-rapport proposé par le SNES national. Quatre thèmes seront discutés et feront l'objet d'une commission séparée.

LES COMMISSIONS PRÉPARATOIRES SE TIENDRONT

dans nos locaux - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil

<u>le lundi 15 février de 14h00 à 17h00</u>

- thème 2 (carrières, droit des personnels) thème 4 (fonction du SNES et de la FSU) *le jeudi 18 février de 14h00 à 17h00*
- thème 1 (pédagogie) thème 3 (alternatives économiques)

Pour pouvoir y participer, reproduisez et déposez auprès de votre chef d'établissement l'autorisation d'absence accompagnée du mandat syndical (modèle p. 3) au moins trois jours avant la date des commissions préparatoires, une semaine conseillée.

DU 14 AU 16 MARS 2016 VENEZ PARTICIPER AU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU

Un congrès, ça sert à quoi?

Les syndiqué-e-s vont recevoir dans l'US, le journal du SNES, les pré-rapports du congrès. Notre congrès académique débattra de ces pré-rapports, proposera des amendements et mandatera ses délégué-e-s pour les défendre au congrès national. A l'issue du congrès national, qui se tiendra à Grenoble du 28 mars au 1er avril 2014, ces rapports constitueront nos mandats, c'est-à-dire les axes et propositions que défendra notre syndicat. Les congrès constituent donc un moment important de la vie syndicale.

Tous les syndiqué-e-s peuvent participer au congrès académique

Vous voulez participer au congrès du SNES Créteil ? Déposez, sans attendre, votre demande d'autorisation d'absence auprès du secrétariat de votre établissement, en utilisant le modèle ci-dessous, accompagnée du mandat syndical. En cas de difficultés, appelez immédiatement la section académique. Une attestation de présence sera délivrée lors du congrès.



AUTORISATION D'ABSENCE

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour les 14, 15 et 16 mars 2016 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux. Je suis, en effet, mandaté-e pour partiticiper au congrès académique du SNES. Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature.

(à remettre avec le mandat ci-contre)

MANDAT SYNDICAL

Je soussigné, Dominique CHAUVIN, co-Secrétaire général de la Section académique du SNES Créteil, certifie que

M./Mme.....

est mandaté-e pour participer au congrès acédémique du SNES-FSU Créteil les 14, 15 et 16 mars 2016.

Dominique CHAUVIN

LE CONGRÈS DU SNES-CRÉTEIL SE TIENDRA LES 14, 15 ET 16 MARS 2016

MAISON DES SYNDICATS DE CRÉTEIL - 11 RUE DES ARCHIVES

(métro ligne 8, station Créteil-Préfecture)



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES CRÉTEIL

e vote du rapport d'activité est un moment impor-₄tant dans la vie démocratique du SNES. A cette occasion, les syndiqué-e-s expriment un jugement sur l'activité de la section académique depuis deux ans. Lors des dernières élections, les syndiqué-e-s avaient porté la tendance Unité Action largement en tête et lui ont confié la direction de la section académique (S3) et des trois sections départementales (S2). Ce rapport d'activité a pour objectif de rendre compte de l'activité du S3 dans toutes ses dimensions. La première partie, rédigée par le secrétariat général, retrace les mobilisations, les actions et les grandes orientations mises en œuvre dans la période. Dans la seconde, les trois départements et chacun des secteurs du S3 rendent compte de leur travail au service des sections d'établissement, des syndiqués et plus généralement des collègues. Cette seconde partie est rédigée par des militants des deux tendances participant à l'exécutif, Unité Action et École émancipée. Il témoigne de la volonté de mettre en œuvre un syndicalisme ouvert où chacun-e doit pouvoir trouver sa place. Un syndicalisme à l'organisation repensée pour être toujours plus féminisée, accessible aux jeunes parents et à l'image de notre profession. Les orientations et les actions menées l'ont été dans le cadre de nos instances avec les militant-e-s élu-e-s sur les listes de tendances aux dernières élections.

Ces deux dernières années ont été marquées par la nécessité de mener de front le combat contre la politique d'austérité à travers des actions interprofessionnelles et la lutte contre ses conséquences dans le champ de l'éducation. Parmi celles-ci, les luttes contre la réforme à minima de l'éducation prioritaire et la réforme du collège ont été les plus marquantes. Elles témoignent de la volonté de libéraliser l'école en y introduisant un management directif, la prééminence du local sur les garanties offertes par des cadres nationaux contraignant et la recherche de moyens de réduire l'action du service public pour compenser le manque d'enseignant-e-s et l'incapacité d'en recruter davantage.

Le 18 mars 2014 une grève interprofessionnelle, à l'appel dans la fonction publique de la FSU, la CGT, FO et solidaire, tente d'entraîner avec un succès relatif les collègues dans la lutte contre la politique d'austérité. Le maintien du gel du point d'indice a en effet eu pour conséquence une baisse de 13% du pouvoir d'achat des enseignants depuis 2000. Si cette grève ne fut pas majoritaire dans la profession, elle permit d'exercer une pression suffisante sur le gouvernement pour l'obliger à renoncer à geler les promotions.

Cette mesure avait été lancée comme un ballon d'essai dans les médias afin de tester la capacité de résistance des fonctionnaires. Cette première action de grève trouva un prolongement dans la marche du 12 avril contre l'austérité initiée par 200 personnalités, un premier mai unitaire et une seconde grève le 15 mai pour l'emploi et les salaires dans la fonction publique. Ces actions seraient relayées en novembre par un rassemblement initiée par la CGT FSU et Solidaire devant l'Assemblée Nationale.

A ce moment-là toutefois, le front contre l'austérité voulu par le SNES lors de son congrès s'essouffle face au constat de la division syndicale et au rouleau compresseur des politiques austéritaires. Dans les salles des professeurs de l'académie, les discussions commencent à porter sur la réforme de l'éducation prioritaire. Depuis le printemps précédent, les militant-e-s du SNES Créteil tentaient d'alerter la profession sur les limites de cette dernière. Un travail très fouillé mené par les militants sur l'ensemble des collèges de l'académie a montré l'impossibilité du statut quo et la nécessité d'augmenter le nombre d'établissements classés pour réellement lutter contre les inégalités scolaires. Ce travail a démontré que la carte de l'éducation prioritaire laissait de côté 82 collèges de l'académie qui accueillent des élèves dans une situation sociale et économique comparable à celle des établissements classés. Malgré ce travail d'information, l'appel à un rassemblement lors des assises de l'éducation prioritaire rencontra peu d'échos et il fallut attendre la parution des listes d'établissements classés pour qu'une dynamique s'enclenchât.

Dès cette parution, les trois sections départementales informèrent les collègues et les appelèrent avec le S3 à se mobiliser. Cet appel sera largement entendu dans les établissements exclus de l'éducation prioritaire ou qui ont été classés REP alors que la situation sociale de leurs élèves aurait exigé un classement REP+.

A partir de cette annonce, les militant-e-s des trois départements vont multiplier les heures d'informations syndicales et les assemblées générales avec les collègues et la section académique prendra ses responsabilités en appelant à la grève et à la manifestation les 27 novembre et 9 décembre. Trente cinq établissements de l'académie se mobilisent et multiplient les actions : grèves, occupations, actions communes avec les parents, AG de ville, interpellations médiatiques de la ministre de l'éducation nationale.

CONGRÈS 2016

Le caractère particulier de ce mouvement a tenu au fait que les grands perdants de cette réforme et les plus mobilisés quantitativement se situaient en Seine-et-Marne dans des établissements parfois isolés et relativement éloignés de Paris. Les militants du SNES ont fourni un gros travail pour tenter de casser cet isolement et permis d'accroître la mobilisation. Les modes d'organisation traditionnellement utilisés dans l'académie car efficaces (AG de grévistes après les manifestations ou passage dans les établissements voisins pour entraîner les collègues) n'étaient pas adaptés à cette réalité et ont conduit à un risque de scission du mouvement entre l'AG souveraine et l'essentiel des collègues et des établissements mobilisés. Malgré cette mobilisation marquée par l'engagement très fort des collègues dans cette lutte, la manifestation à Paris le 17 décembre 2014 jour du CTM ministériel en a constitué le chant du cygne même si le collège Romain Rolland d'Ivry a poursuivi la lutte par une grève tournante jusqu'à la fin de l'année. Le contexte de l'austérité budgétaire a pesé de tout son poids pour empêcher de crédibiliser l'idée d'un classement des établissements selon leur besoin et non au sein d'une enveloppe contrainte. Le reclassement de deux collèges est une victoire mais qui reste insuffisante.

L'impossibilité d'élargir le mouvement au-delà des établissements privés de moyens et l'habileté médiatique d'une ministre mettant en avant les nouveaux classements dans le 93 ont permis à cette dernière de tenir bon et d'aboutir au constat d'une part identique d'enfant issus de milieux populaires privée des moyens de l'éducation prioritaire. La lutte a été ensuite menée établissement par établissement au sein des établissements REP+ pour imposer la lecture la plus favorable du décret et obtenir une mise en place de la pondération conforme au texte. Ce combat se poursuit avec la participation du SNES à tous ses niveaux, la participation à des heures syndicales, des conseils syndicaux spécifiques qui ont permis aux collègues des différents établissements de se rencontrer et des interventions répétées des secrétaires généraux nationaux auprès du ministère. Ce combat se poursuit mais a déjà permis à une majorité des collèges REP+ de l'académie de voir notre lecture des textes s'appliquer.

Ce mouvement dans l'éducation prioritaire a été suivi dès le mois de mars par l'annonce d'une réforme très rapide du collège. Dès les premières annonces, les militant-e-s du secteur collège ont fourni du matériel aux adhérents pour leur permettre de comprendre ce qui les attendait. L'inquiétude est monté très vite dans les établissements et la grève interprofessionnelle contre l'austérité du 9 avril a été davantage suivie que les précédentes. Le niveau de gréviste a été bien supérieur en collège qu'en lycée dans l'académie pour atteindre les 30 %. Le travail d'information s'est poursuivi et intensifié et nous avons pu discuter en heure syndicale avec les collègues dans un très grand nombre d'établissements de l'académie. Les grèves des 19 mai et 11 juin pour obtenir l'abrogation de cette réforme ont été l'occasion d'un énorme travail des militants.

Cinquante mille tracts ont été diffusés dans les établissements de l'académie et les militant-e-s se sont mobilisé-e-s pour répondre aux invitations à des heures d'information syndicale. Ce travail a participé à la réussite de la grève de mai qui fut largement majoritaire dans les collèges mais n'a pas permis d'éviter un recul de la mobilisation en juin après la parution du décret. Dès la rentrée ce travail reprenait et 30000 tracts ont été distribués dans les établissements avant la grève du 17 septembre. La manifestation nationale du 10 octobre a été l'occasion d'une nouvelle tournée des établissements et a contribué à sa réussite.

Au mois de novembre, le S3 a activement travaillé avec les collègues à organiser la résistance à la mise en place de la réforme et sa pétition de refus collectif de devenir « formateur relais » a été un succès et a aider les collègues à s'organiser collectivement. Le site est à cette occasion à nouveau un outil de communication très utilisé par les collègues pour populariser leurs actions et aider à la résistance de tous.

Les militant-e-s du SNES Créteil sont déterminé-e-s à poursuivre la mobilisation pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège.

Dominique CHAUVIN, Martine CLODORE, Clément DIRSON co-Secrétaires Généraux du SNES Créteil





SEINE-ET-MARNE

es deux dernières années, dans le domaine éducatif, le S2 77 s'est particulièrement investi dans les luttes qui ont touché le collège. Avec 9 établissements sortis de ZEP, le 77 a été l'une des principales cibles des réductions de moyens alloués aux Zones d'Éducation Prioritaire Nous avons accompagné les collègues des établissements touchés en grève et manifestation, en audience.

Nous avons organisé des réunions sur les différents secteurs du département pour mettre en relation les collèges et les établissements en lutte. Le S2 a obtenu une couverture médiatique importante de cette question par le biais de manifestations (à Melun, à Chelles, à Nemours, à Souppes, à Chateau-Landon, à Paris) et de temps forts en mettant les collègues en relation avec les médias (articles de presse, émissions de tv et radio).

Les luttes engagées n'ont certes pas permis de conserver tous les moyens, mais elles ont permis de sauvegarder à titre provisoire, des heures de cours, afin d'atténuer la brutalité des conditions de sortie des établissements concernés. La médiatisation de ces conflits passait également par une défense dans les instances (CTSD et CDEN) où nous avons su être disponibles pour les collègues, afin de relayer efficacement leurs motions, mouvements de grève à l'occasion des DHG, accompagner les audiences en cas de fermetures de classes et de postes.

Cette action dans les instances a souvent été préparée par des conseils syndicaux largement ouverts aux S1. Le S2 a ainsi pu apporter un soutien aux équipes éducatives, pour calculer les DHG, préparer des motions, des pétitions, des mobilisations.

Le deuxième temps fort a concerné la réforme des statuts, des IMP et du collège. Les militants de S2 ont tout à la fois assuré le travail de mobilisation par des heures syndicales dans les collèges et lycées, des conseils syndicaux réguliers avec les S1, à Melun et à Noisiel, dans l'optique de renforcer le lien S2 / S1. Le S2 a pris une part active dans la production du matériel syndical (tracts, affichages, diaporamas) en diffusant largement ces productions en direction des personnels, par des tournées régulières dans les établissements.

Dans la dernière période, les membres du S2 ont activement travaillé à une meilleure articulation des luttes au sein des établissements, notamment en lien avec les questions de souffrance au travail et de la fermeture de 8 des 11 onze CIO du 77. Tout en essayant de créer les conditions d'un rapport de force favorable et des grèves majoritaires, les membres de S2 ont essayé là où cela était possible de coordonner leurs efforts avec ceux de leurs membres impliqués dans les CHSCTD et A.

Sébastien BOURDELOT, Arnaud BOYER



SEINE-SAINT-DENIS

Durant ces deux dernières années, les espérances de changement de politique éducative ont été largement battues en brèche. Les collègues ont dû affronter un alourdissement des effectifs par classe, la réforme de l'éducation prioritaire et une réforme du collège fortement rejetée par la profession. En parallèle, le Conseil départemental a poursuivi sa politique de diminution des dotations des établissements. C'est face à cette politique, déclinaison dans l'éducation du pacte de responsabilité, que le S2 a dû s'organiser. Un premier axe de travail a été pour nous d'améliorer le fonctionnement du S2 en le rendant plus efficace.

Nous avons tenté de consulter les S1 le plus souvent possible pour construire des actions qui mobilisent nos collègues : mails, téléphone, heures d'information syndicale, deux stages syndicaux par an et AG de S1. Nous avons aussi commencé à organiser des conseils syndicaux (réforme du collège en juin 2015, REP+ en septembre 2015) pour permettre aux S1 de nous rencontrer sur temps de travail.

Nous avons souhaité faire travailler dans le consensus les deux tendances (Unité & Action et École Émancipée) qui gèrent ensemble la section départementale : cela a permis que les désaccords soient peu nombreux durant ces deux années et que nos positions soient plus claires pour les S1. Enfin, nous avons particulièrement travaillé sur les conflits avec les chefs d'établissement, de plus en plus nombreux suite à la mise en place des REP+ et de la réforme du collège.

Un deuxième axe a été de poursuivre l'action entamée autour de la revendication du plan de développement pour la Seine-Saint-Denis, dans un cadre large et unitaire. Débutée en septembre 2013, nous avons manifesté le 30 novembre 2013 à Bobigny pour interpeller l'État et le Conseil général. Des luttes importantes ont eu lieu en février-mars 2014 sur la DHG dans plusieurs secteurs du département. Enfin, une nouvelle action de grève s'est déroulée le 20 novembre 2014. Très relayée par les médias, elle a forcé la ministre à annoncer le 19 novembre 2014 neuf mesures, incluant pour le second degré une augmentation du nombre de réseaux d'éducation prioritaire. A partir de novembre 2014, nous nous sommes tournés vers la lutte contre les réformes du gouvernement.

Lors de l'action des sortants de l'éducation prioritaire, le S2 a aidé ces collèges à s'organiser (rassemblement au ministère le 25 novembre, manifestation régionale du 9 décembre, action nationale du 17 décembre 2014) et à se lier avec les collèges en lutte des autres départements. Nous avons agi de même sur la réforme du collège (heures syndicales, conseil syndical, stages, site internet). Nous estimons en effet que l'action ne peut se centrer uniquement sur le 93 : il ne s'agit pas de déshabiller nos voisins pour rhabiller l'éducation prioritaire de notre département ni de nous battre seuls contre la réforme du collège. Pour nous, c'est dans un combat large et unitaire que les victoires sont possibles.

Marie KARAQUILLO,
Mathieu LOGOTHETIS,
Florent MARTINIE, Blandine PAULET





VAL-DE-MARNE

L'Organisation de la section départementale du SNES Val-de-Marne permet à ses militants de suivre un groupe d'établissements dans une zone donnée. Chaque responsable de secteur est en contact régulier avec les sections d'établissement de sa zone, pour diffuser les informations et inversement pour transmettre leurs demandes, structures, DHG, vie scolaire..., à l'Inspection académique et au Rectorat, notamment à l'occasion des comités techniques (CTD, CDEN, groupes de travail) où nous siégeons.

Le S2 94 constate des pressions croissantes de la part des directions, et apporte son soutien aux collègues en difficulté.

Nos militants se déplacent dans les établissements à votre demande. Nous appuyons les demandes d'audiences auprès de l'IA et du rectorat, et nous les accompagnons quand c'est souhaité. Nous faisons la publicité des actions des établissements, en affichant communiqués, motions, sur notre site.

Un stage est organisé au début de chaque année scolaire à destination de tous les collègues, pour les aider à agir dans leur établissement. Un autre a lieu au moment des DHG pour aider à comprendre et construire la répartition de la DHG. Chaque fois qu'un problème d'hygiène et sécurité au travail arrive à notre connaissance, nous saisissons le Comité Hygiène et Sécurité départemental pour intervention.

Le S2 94 s'est mobilisé auprès des établissements, en lien avec les autres départements du SNES Créteil, lors des actions des années précédentes. Au moment de la réforme de l'éducation prioritaires l'an dernier, il a soutenu les collèges déclassés, ou qui demandaient à être classés REP ou REP + : manifestations, demandes d'audience. Nous sommes toujours mobilisés contre la réforme des collèges depuis le printemps dernier. Nos militants se sont rendus dans quasiment tous les établissements du Val-de-Marne. Ils ont animés de nombreuses heures d'informations syndicales à ce sujet.

Nous soutenons les collègues qui ne veulent pas se rendre dans les formations. Le S2 94 demande tous les ans au rectorat et à l'inspection académiques, des moyens supplémentaires en postes et en heures pour les collèges et lycées du 94, car les arbitrages du rectorat se font au détriment de ce département. Le nombre d'élève y augmente alors que les moyens attribués ne suivent pas. Les conséquence sont des classes de plus en plus chargées, des options et langues supprimées, des enseignements à effectifs réduits attribués au compte goutte. Enfin nous sommes intervenus auprès de l'IA pour les sections d'élèves allophones (UPE2A) afin de revenir à la situation antérieure, ce qui est réclamé par leurs enseignants.

Isabelle TRUFFINET



CHSCT

En CHSCT-A, et CHSCT-D, au sein des délégations FSU, le SNES Créteil s'attache à ce que les questions d'hygiène de sécurité et de conditions de travail soient une préoccupation réelle de notre académie. Nous cherchons à informer les collègues de leurs droits et intervenons pour rappeler et faire appliquer les textes notamment le passage« Les chefs de service sont chargés de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité ».

Nous avons crée un site fédéral d'information et de référence : http://www.chsct-travail-sante-fsu.fr

Certains établissements de notre académie sont dans un état que nous pouvons juger préoccupant voire dangereux, et dès que nous en sommes informés, nous accompagnons les équipes pour que « propriétaire des locaux » et « employeur », prennent conscience de leurs responsabilités et que des décisions soient prises et appliquées pour améliorer les situations. Nous cherchons, par des visites officielles des CHSCT dans les établissements, à marquer officiellement un point

d'étape pour que les conditions de travail ou l'état des locaux soient connus, questionnés, modifiés et que notre employeur ne puisse pas dire « qu'il ne savait pas ». ces actions viennent en complément mais ne remplacent pas la lutte syndicale locale (HIS, courriers, motions, grèves, demande d'audience).

Catherine ROUSTAN



SECTEUR SANTÉ

Depuis quelques années, le secteur santé est de plus en plus sollicité par les collègues. Grâce à une défense collective déterminée en commission et à nos interventions sur le plan académique et départemental, un très grand nombre de collègues a pu faire reconnaître leurs droits. Nous ne cessons de demander que les moyens soient abondés, notamment au niveau national. S'agissant des accidents de service, nous obtenons en amont et en séance, en Commission de Réforme, que les droits des collègues soient mieux respectés en vue de la reconnaissance de l'imputabilité. Pour les demandes de congé long, nous continuons à intervenir pour que la médecine de prévention représente plus régulièrement

les collègues dans le cadre du Comité Médical, et que les droits des collègues, notamment jurisprudentiels, soient respectés. Nous défendons également les collègues pour leur demande d'allègement de poste ou de poste adapté, en particulier en groupe de travail ou en commission, où le SNES-FSU, majoritaire, peut représenter les collègues. Enfin, lors du mouvement des personnels, à partir d'une étude exhaustive des situations, nous faisons en sorte en séance que les priorités handicap puissent être prises en compte.

Thierry BOERES, Vincent TENNESON

ACTION SOCIALE DANS L'ACADÉMIE

e SNES et le FSU défendent l'intérêt individuel et collectif des personnels. Les représentants du SNES et de la FSU à la Commission académique d'action sociale interviennent de manière incessante pour que les personnels, notamment les plus fragiles, précaires et néo-titulaires, puissent bénéficier des prestations auxquelles ils ont droit.

A la commission des prêts et des secours qui se réunit régulièrement (1 fois tous les 15 jours) nous faisons valoir la nécessité d'aider les collègues qui rencontrent ponctuellement des difficultés en argumentant sur chacune des situations. Dans le contexte de baisse des dépenses publiques et de gel du point d'indice, nous continuerons, outre la défense des intérêts particuliers des personnels, à revendiquer une augmentation du budget à la hauteur des besoins et une nouvelle hausse du point d'indice de référence (531) pour que plus de personnels soient éligibles à l'action sociale. Nous demandons également une politique sociale axée sur le logement (contingent spécifique, cautionnement..) et la garde d'enfants, compte tenu du profil des personnels de l'académie.

Catherine ANGLESIO, Dominique BALDUCCI



LYCEE

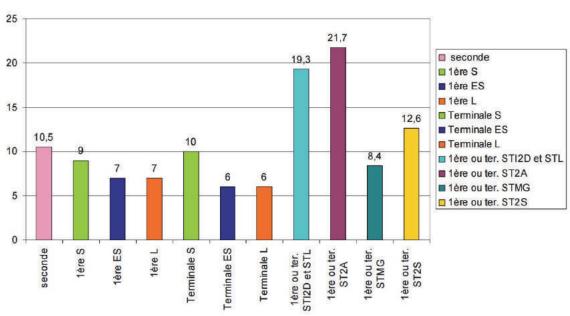
e SNES Créteil est aux cotés des collègues de lycée pour les informer, les accompagner dans leurs mobilisations tout au long de l'année, notamment au moment des CA budget, et lorsque les structures prévisionnelles et les DHG sont connues. L'accroissement de l'autonomie des établissements dans le cadre de la réforme des lycées, et cette année, la mise en place des IMP, sont à l'origine de nombreux conflits locaux. Nous dénonçons tout ce qui crée une différence de traitement entre collègues et ce qui met les disciplines et les lycées en concurrence par une offre scolaire hétérogène, source d'inégalité entre les élèves. Nous intervenons régulièrement auprès de la rectrice pour soutenir des demandes d'audience, accompagner les collègues ou demander des réponses rapides quand les situations de crises l'imposent.

La montée démographique dans les lycées de l'académie nous a conduit à travailler avec les établissements concernés pour construire des revendications auprès du rectorat et de la région. Le SNES Créteil intervient aussi régulièrement auprès du SIEC, en amont du baccalauréat, pour demander des modifications des délais de correction, du nombre de copies à corriger, de la typologie des personnes convoquées afin que, selon les disciplines et le calendrier, les conditions de correction restent acceptables.

Nous intervenons toute l'année pour demander des révisions de convocations et le paiement des indemnités d'examen. Le SNES Créteil intervient aussi régulièrement auprès de la région dans le cadre des CIEN et par des courriers et des audiences pour obtenir des améliorations sur le plan des locaux, des dotations de fonctionnement, des personnels région et de la prise en charge des réseaux et de la maintenance informatique.

Catherine ROUSTAN

Graphique 1 Nombre d'heures de la dotation horaire globale dont l'affectation est laissée à l'initiative de l'établissement en fonction des niveaux ou des cycles (pour une classe de 35 élèves)



COLLEGE

a période a été marquée par une actualité particulièrement lourde pour les collèges. La réforme de l'éducation prioritaire puis celle du collège ont exigé un travail extrêmement important d'information et de conviction auprès de la profession.

Éducation prioritaire

En amont de l'annonce des listes d'établissements classés nous avons dressé un bilan de la situation de l'éducation prioritaire. A partir des données sociales des établissements nous avons démontré les manques de la carte et la nécessité de classer 82 collèges de l'académie. Ce travail préalable, largement diffusé, a participé, en lien avec le travail des sections départementales, au développement de la mobilisation en réaffirmant le caractère illégitime des « déclassements ». Les militants ont également fourni du matériel destiné aux familles pour aider à la création de collectifs de résistance avec les parents d'élèves. Après la lutte sur la question du périmètre de l'éducation prioritaire, le secteur a également participé à l'organisation de conseils syndicaux pour permettre la circulation de l'information d'un établissement à l'autre et un

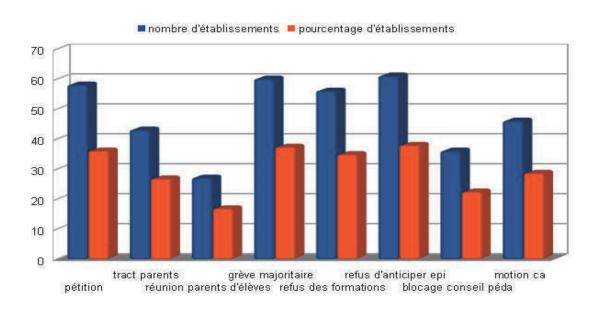
bilan qualitatif de la réforme. Le combat s'est en effet déplacé pour être mené pied à pied dans les établissements afin obtenir la lecture la plus favorable possible du texte existant. Grâce à ce travail des militants du SNES, le nombre d'établissements où les chefs d'établissements ont pu imposer la concertation dans les emplois du temps a été limité et diminue au fil des mobilisations d'établissements.

Réforme du collège

Après la réforme de l'éducation prioritaire, la réforme du collège a demandé un gros travail d'information. Dès le mois de mars, le secteur a produit analyses, circulaires, matériels de conviction et affiches afin d'alerter la profession. Ce travail de fond s'est poursuivi et a permis de créer du lien entre les établissements et de montrer aux collègues, à l'aide du succès du questionnaire en ligne notamment, que les établissements étaient nombreux à résister. Ce travail a contribué à maintenir un niveau élevé de mobilisation dans un contexte difficile.

Clément DIRSON, Elsa GALEY

En 7 jours, près de la moitié des collèges de l'académie (163) ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 80 % ont exprimé massivement leur refus de la réforme du collège à travers la modalité qui leur semblait la plus adaptée :





EMPLOI

Au cours de ces deux dernières années, le secteur emploi du SNES-Créteil a défendu quotidiennement les intérêts individuels et collectifs de nos collègues tout en respectant les mandats du SNES.

Accompagner au quotidien

Grâce à nos publications, nos mails, nos réponses téléphoniques et nos courriels, nous avons régulièrement informé les collègues sur leurs droits.

Pour résoudre des problèmes de rémunération, de promotion d'échelon, d'affectation, de demandes de temps partiel, de disponibilité et de retraite, nous sommes intervenus sans relâche. Nous avons également défendu les droits des collègues au cours d'accompagnements au Rectorat (DAMESOP, DRH, DPE,) ainsi que dans le cadre des commissions disciplinaires. Nous avons aussi permis à des collègues d'être titularisés malgré les réticences de l'administration et des corps d'inspection.

Défendre le métier

Lors des commissions du mouvement inter et intra académique, le SNES a été la seule organisation syndicale à défendre l'ensemble des collègues. Nos interventions ont toujours été motivées par la nécessité que les règles soient plus justes, et que le mouvement les respecte scrupuleusement, ce qui garantit l'égalité de traitement pour toutes et tous.

Par ailleurs, nos interventions ont significativement amélioré certaines opérations de gestion. Tout d'abord, en obtenant qu'une grande majorité de collègues au 11ème échelon puisse atteindre la Hors-Classe. Mais aussi en dénonçant auprès de l'administration les grandes inégalités de notation pédagogique entre les disciplines, en mettant les corps d'inspection face à leurs contradictions. Si nos démarches n'ont pas toutes été couronnées de succès, nous continuerons à intervenir pour que les droits des collègues soient respectés. Enfin, le secteur emploi a travaillé d'arrache-pied, par l'intermédiaire des commissions paritaires et du secteur TZR, à défendre les enseignants titulaires sur zone de remplacement, en leur expliquant leurs droits lors de stages, en intervenant au quotidien auprès des DPE sur leur affectation, leur droit à percevoir des ISSR ou encore leurs frais de déplacement.

Émilie CLAIR, Benoît GUILLOUET

ENTRÉE DANS LE MÉTIER 2014-2016

Drésence régulière sur les lieux de formations, ▲ permanence téléphonique et mail 7j/7 : les militant-e-s du secteur "Entrée dans le métier" du SNES Créteil se rendent disponibles au maximum pour l'accompagnement des professeur-e-s et CPE stagiaires. Et c'est nécessaire, tant la mise en place de la réforme de la formation des enseignant-e-s s'accompagne de dysfonctionnements. Même pour celles et ceux placé-e-s à mi-temps, la charge de travail des stagiaires reste très lourde. Par leur souci d'information, l'organisation d'Assemblées générales, la mise en place de pétitions, les militant-e-s ont contribué à la mobilisation des stagiaires afin d'obtenir davantage de moyens à l'ESPE, de la transparence et de l'équité dans le processus de titularisation ainsi qu'un allègement des évaluations. Cette mobilisation a permis d'obtenir un cadrage académique de l'évaluation par l'ESPE, mais il reste très insuffisant et ne pallie pas l'absence de cadrage national.

La question des moyens exige, elle, un niveau de mobilisation qui n'a pas pu être atteint, malgré les efforts de soutien des militant-e-s du secteur.

Outre la période de l'affectation en juillet et l'accueil en août qui sont des moments importants et investis par les militant-e-s, l'activité du secteur est ponctuée par la tenue deux fois par an de stages syndicaux avec la présence d'intervenant-e-s extérieur-e-s. Cela a permis d'atteindre un niveau de syndicalisation honorable, avec un quart de syndiqué-e-s pour l'une des académies accueillant le plus de stagiaires, et qui a pu jouer un rôle positif dans les résultats obtenus lors des élections professionnelles de décembre 2014. Cette réalité n'a pu totalement se traduire dans la représentativité au conseil d'école de l'ESPE du fait des conditions très insatisfaisantes dans lesquelles se sont déroulées les élections, mais la liste unitaire FSU- UNEF a malgré tout obtenu 1 siège sur 4.

Avec l'ensemble des militant-e-s de la FSU, les militant-e-s du SNES restent vigilant-e-s face aux nouveaux risques de régression en matière de formation : une audience au Ministère a été demandée suite à la mise en place dans l'académie de Créteil de l'entrée dans le métier par l'apprentissage (Étudiants apprentis professeurs). Ce combat contre un nouvel affaiblissement du statut de fonctionnaire est crucial.

Romain GENTNER

CPE

Le secteur CPE est tout au long de l'année à l'écoute des collègues afin de les accompagner et les soutenir mais aussi force de proposition et de défense du métier de CPE.

Présent-e-s lors des permanences téléphoniques et accueil hebdomadaires les jeudis dans les locaux du SNES, pour une communication directe, les élu-e-s CPE ont aussi accompagné durant cette période de nombreux collègues auprès des services RH et lors d'entretiens avec les personnels de direction dans les établissements.

Lors des CAPA et GT seuls les commissaires paritaires CPE SNES font systématiquement des déclarations liminaires, mises en ligne sur le site du s3. Les élu-e-s CPE du SNES Créteil lors des élections professionnelles sont restés majoritaires(5/8) et souvent les seuls à intervenir et à saisir l'Administration et les inspecteurs des problèmes constatés.

Deux fois par an, nous organisons des stages thématiques ouverts à tous, et animons un collectif académique d'adhérent-e-s.

Pour la diffusion de l'information et le lien avec les établissements des circulaires sont publiées et adressées aux syndiqués chez eux et dans chaque établissement en alternance avec un courriel « info CPE » aux syndiqué-e-s, mis en place en 2014, pour rester au plus près de l'actualité.

Sandra KERREST



CO-PSY/DCIO

es politiques publiques et les réformes n'ont pas épargné les personnels d'orientation ces deux dernières années : lutte contre le décrochage, projet de corps commun des psychologues de l'ÉN, carte cible des CIO. De plus, les postes vacants de CO-Psy titulaires sont chaque année toujours plus nombreux. Aussi le collectif CO-Psy/DCIO a fait le choix de peser et d'agir pour :

Préserver le réseau des CIO de l'académie

Le collectif s'est clairement positionné pour le maintien des CIO menacés de fermeture, mettant en œuvre les actions qui s'imposaient : courriers, audiences, interpellations d'élus, des parents d'élèves, pétitions. Si le CIO de Saint-Ouen, annexe de Saint-Denis, a fermé malgré nos interventions, nous avons pesé et réussi à obtenir le maintien du CIO de Nogent-sur-Marne. Depuis la rentrée scolaire 2015, nous sommes dans l'action pour demander le maintien du réseau des CIO suite au désengagement du conseil départemental 77.

Être au plus près des préoccupations des équipes des CIO

Le nombre de postes vacants toujours plus important entraîne un recours croissant aux personnels non titulaires. Nos interventions auprès du rectorat ont permis d'améliorer leurs conditions d'affectation (réunion de préparation, suivi de l'affectation et des contrats). Nous avons aussi demandé que leur accueil et leur formation ne reposent plus seulement sur les équipes des CIO.

Nous sommes également intervenus auprès du rectorat et auprès des conseils généraux pour demander des budgets permettant au CIO de fonctionner! De même, nous sommes intervenus auprès du CD 93 pour faire reconnaître les conditions de travail difficiles dans les nouveaux locaux du CIO de Clichy-sous-Bois et apporter des améliorations.

Enfin nous interpellons régulièrement l'administration (rectorat ou DSDEN) sur des sujets sensibles mettant en difficultés nos services ou notre public (affectation, EANA, etc.).

Se faire entendre sur le positionnement des services

Nos participations à différents groupes de travail du CREFOP, au niveau de la région, dans le cadre du SPRO et plusieurs audiences auprès des élues régionales et du rectorat ont permis de positionner les services dans un contexte d'appétit croissant des régions. Ainsi, les élus contribuent à faire respecter les limites de la contribution de nos services et à rappeler l'ancrage de nos missions dans l'ÉN.

Ingrid CUDEL, Géraldine DURIEZ, Christine JARRIGE, Corine TISSIER



TZR

A lors que les conditions d'exercice se sont dégradées ces dernières années et que la fonction de remplacement perdait toute attractivité (suppression de bonification, affectation sur plusieurs établissements) les militants du secteur TZR ont assuré un soutien actif aux collègues en répondant à plusieurs centaines de mails et de nombreux appels à la permanence téléphonique. Cette réactivité a permis d'apporter un éclairage rapide aux interrogations des TZR qui esseulés, ont parfois du mal à faire valoir leurs droits dans les établissements. Ce travail de soutien s' effectue aussi en lien permanent avec les trois S2. Nous appuyons également les demandes de révision d'affectations problématiques (hors zone, plusieurs établissements, temps de trajet...) par des sollicitations fréquentes de la DPE 2.

Dans le but d'informer les collègues, le secteur TZR a organisé des stages syndicaux qui ont permis de donner les conseils permettant à chaque TZR de mieux se défendre, avec un appui régulier du secteur juridique : rédaction de recours gracieux, recours devant le tribunal administratif.

Dans le cadre des CAPA, les militants du secteur ont été vigilants quant à la situation des TZR concernant l'avancement d'échelon (présence des TZR dans les établissements ouvrant droit à l'ASA) ou la contestation de note administrative.

Lors des mouvements inter et intra académiques, une grande attention a été portée aux demandes de mutations des TZR afin de corriger les erreurs de barème liées à l'ancienneté de présence en établissements classés APV. Par ailleurs, lors du mouvement inter 2015, le secteur TZR du SNES Créteil a immédiatement alerté le ministère puisque le BO ne tenait plus compte de la situation des TZR pour le calcul des années APV. Suite à notre intervention au cours d'une audience au ministère, les TZR ont pu conserver les points de bonification, dès lors qu'ils avaient effectué au moins un demi service sur l'ensemble d'une année scolaire.

Adrien BERCHER, Hélène BOYER

NON TITULAIRES

Près de 4000 collègues couvrent les besoins de notre académie. Depuis l'installation des CCP en 2009, le SNES/FSU, à travers ses élus, ne cesse d'intervenir pour améliorer leur fonctionnement, en revendiquant un droit de regard dans les affectations de nos collègues, ce que l'administration rectorale refuse toujours. Ces interventions sont complétées par des demandes d'audience, de groupe de travail, des rassemblements devant le rectorat et une présence dès la fin août au moment de l'accueil des précaires pour la rentrée. De même, nous revendiquons la fin des licenciements arbitraires sans passage en CCP, du non respect des règles de droit pour les CDD en fin de contrats. Toutes ces initiatives organisées par le SNES et l'intersyndicale reçoivent toujours un écho positif auprès de nos collègues.

Le SNES Créteil continue de dénoncer une précarité grandissante. La loi SAUVADET, votée en 2013, ne résorbe pas la précarité. C'est moins de 50% de collègues éligibles (1500 prévus) admis.

Nous rappelons également que l'accès au CDI n'est en aucun cas une titularisation.

En revanche, la suppression de la règle « du butoir », obtenue par la SNES/FSU en 2014, est une avancée favorisant un meilleur reclassement. De même, nous nous félicitons de la réouverture pour les sessions 2015/2016 du concours C.P.I.F. pour les collègues de la MLDS et de la formation continue.

Plus généralement, le secteur s'attache à mieux communiquer sur la situation professionnelle des collègues non-titulaires dans les établissements, à améliorer et élargir le suivi et l'accompagnement de nos contacts et à intervenir rapidement pour régler des situations difficiles.

Cependant, la situation précaire de nos collègues reste un frein important aux mobilisations et à la syndicalisation. Le SNES continue de revendiquer un plan de titularisation massif et rapide pour sortir définitivement de la précarité et la fin immédiate de nouveaux recrutements de non-titulaires.

Damien BESNARD, Thierry BOERES,
Bernadette NOVE

RETRAITE-E-S 2013-2015

Ces deux dernières années ont été marquées par une activité extrêmement soutenue des 3 S2 de l'Académie de Créteil. Dans un contexte national d'austérité, la défense de notre pouvoir d'achat, mis à mal par le gel des pensions depuis avril 2013 et par l'impact des diverses mesures fiscales qui nous ont particulièrement touchés, a été au cœur de nos préoccupations. De même, nous avons suivi les nombreux débats qui ont débouché sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement, loi encore insuffisante et amputée de son deuxième volet qui devait soutenir les personnes âgées résidant en EHPAD.

Nous avons ainsi participé à tous les mouvements et initiatives nationaux et régionaux depuis la première grande manifestation nationale du 5 juin 2014, puis la manifestation Île-de-France du 30 septembre 2014, l'action du 1er octobre 2015 lors de laquelle près de 100 000 cartes-pétitions, collectées pendant de nombreuses semaines, ont été portées à l'Élysée. A Créteil, ce sont plus de 230 cartes qui ont été envoyées.

Le collectif, qui s'est considérablement élargi, s'est réuni une dizaine de fois chaque année et a rédigé régulièrement des circulaires riches et sérieusement documentées sur les sujets en cours. Il a également préparé les AG où ont été abordés des thèmes préoccupants de l'actualité : TAFTA, questions internationales, laïcité, réchauffement climatique, etc...

Enfin, nous avons organisé de nombreuses sorties très variées, qui ont permis à un nombre toujours croissant de retraités syndiqués de se rencontrer dans un cadre convivial et enrichissant (expositions Dali, Braque, Vélasquez, Musée Picasso, Mac Val, visite de Provins, Milly-la-Forêt, Essoyes, etc...).

Martine STEMPER





- CRITIQUE AU RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE -

ECOLE ÉMANCIPÉE

PORTER NOS MANDATS AVEC FORCE ET CONVICTION

ne direction académique qui ne pallie plus les faiblesses de la direction nationale.

Le bilan des deux dernières années : recul de 400 voix pour le CTA, perte de la majorité au CTSD dans le 93, FO majoritaire dans le 94, absence de victoire, difficultés à renouveler le maillage militant... Comment expliquer ces reculs en termes d'audience auprès de nos collègues ? Depuis le précédent congrès, la politique d'austérité du gouvernement et sa volonté de territorialiser l'école se font toujours plus fortes : réformes des statuts, de l'éducation prioritaire, du collège...

En réponse, l'orientation nationale du SNES s'est révélée erronée sur des questions clés. Le SNES Créteil, malgré l'investissement de tou-te-s ses militant-e-s, mais sans tou-jours s'en donner les moyens, a subi cette orientation sans parvenir à la combattre et à l'infléchir. Au lieu de rendre visibles les désaccords, même en cas de refus d'amendements importants, nos représentants U&A ont voté pour presque tous les textes adoptés en Commission Administrative Nationale depuis deux ans, confortant ainsi la ligne nationale.

Prendre des initiatives!

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire a suscité la colère des collègues et des parents d'élèves, entraînant le blocage de plusieurs écoles et collèges. Dans le contexte de creusement des inégalités sociales, nous aurions dû porter le mot d'ordre de refus de sortie des établissements de l'éducation prioritaire. En se montrant incapable d'accompagner et d'organiser les mobilisations, le SNES Créteil n'a pas permis leur convergence pour faire reculer le gouvernement. Les actions à destination des collèges REP+ ont souvent été à contretemps et le SNES Créteil a trop attendu pour mettre en place les réunions et le travail d'information des établissements. Pendant trop longtemps et malgré nos demandes, le SNES Créteil n'a pas porté ni popularisé le mot d'ordre du refus des concertations imposées. La lutte contre la réforme du collège est un enjeu fondamental. Le succès de la pétition de refus de devenir formateur relais montre que nous pouvions consolider l'opposition à la réforme. Il était et est encore possible d'aller plus loin dans la bataille de conviction, essentielle pour diffuser la position du SNES et élargir le nombre de grévistes à l'avenir, par l'organisation de stages académiques, la diffusion de badges qui donnent une visibilité au refus de cette réforme, comme d'autres sections académiques n'ont pas attendu pour le faire. En effet, depuis la dernière manifestation nationale du 10 octobre, quelles perspectives lisibles sont offertes aux collègues qui attendent un cadre collectif combatif?

Transparence et démocratie?

Au niveau académique, les militant-e-s de l'École Émancipée sont pleinement investi-e-s dans le travail du S3, de ses secteurs et en tant que commissaires paritaires, pour développer notre syndicat et apporter quotidiennement des réponses aux collègues. Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique. Nous savons dépasser nos divergences avec la direction U&A pour défendre l'essentiel ensemble. Mais ce que nous élaborons en commun, il s'agit de le porter jusqu'au bout.

C'est pourquoi, nous déplorons que contrairement à ce que laisse entendre le rapport d'activité, la participation des militant-e-s de l'École Émancipée à « l'exécutif » académique se limite trop souvent au droit d'être informé-e-s après coup des décisions prises par la majorité U&A, et non à une véritable association démocratique à leur élaboration. Nous ne sommes pas, par exemple, convié-e-s à la préparation des CTA dont il n'y a pas, non plus, de compte-rendus collectifs. Nous regrettons que toutes nos démarches pour élargir l'exécutif à la hauteur de notre représentativité aient toujours été rejetées, comme notre proposition d'un secrétariat non exclusivement U&A ou de membres de l'ÉÉ parmi les élu-e-s au CTA. Nous ne pouvons nous résoudre à cette mise à l'écart, lisible dans les instances : pour ne prendre qu'un exemple dans le 93, en 2014 U&A réalisait un score de 56% et l'ÉÉ de 32%. Au S2, 79% des camarades sont invités par U&A et 21% seulement par l'ÉÉ. Parmi ces mêmes camarades, celles et ceux déchargé-e-s par le S2 sont à 92% invité-es par U&A et 8% seulement par ÉÉ. Or nous disposons de camarades prêt-e-s à s'investir dans ce cadre de travail. Comment ne pas voir les effets négatifs pour l'organisation tout entière de cette iniquité ? La façon dont U&A se donne le dernier mot, y compris dans le débat sur le rapport d'activité, illustre aussi une lecture problématique de la démocratie.

Le SNES Créteil doit à nouveau peser pour que nos orientations syndicales nationale et académique s'infléchissent vers une ligne plus offensive, sur laquelle les collègues pourront prendre appui. Une orientation à l'écoute des collègues grâce à notre présence au plus près des établissements mais qui prend les devants et n'hésite pas à être à l'initiative d'actions résolues. C'est ce qui a manqué à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années.

VOILÀ POURQUOI L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

APPELLE À VOTER CONTRE

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU S3 DE CRÉTEIL.

- CRITIQUE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE -

ÉMANCIPATION

FACE À L'OFFENSIVE DU GOUVERNEMENT, L'ACTIVITÉ DU S3 N'A PAS ÉTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX

a direction U&A du SNES national a accompagné la politique du gouvernement contre l'éducation et les fonctionnaires. La direction U&A du SNES Créteil (S3) s'en est parfois démarquée, plus ou moins longtemps, et à des degrés divers. Mais elle n'a pas bataillé de façon durable pour une autre orientation et n'en a que rarement mis en œuvre une autre dans l'académie.

Sur les statuts. Toute la délégation de Créteil au dernier congrès national du SNES avait pour mandat un NON au projet Peillon de casse des statuts (alourdissement des tâches, hiérarchie intermédiaire, marche à l'annualisation, etc.). Pourtant, les délégués U&A de Créteil ont fini par voter OUI à la « synthèse » du S4, acceptant cette réforme. Le S3 s'est ensuite retranché derrière les textes du congrès pour reprendre la ligne calamiteuse du S4, celle de se battre pour une « bonne application » des décrets. Aujourd'hui, malgré les interventions du S4 et du S3, il reste 7 établissements en EP dans l'académie où les collègues ont déjà les heures de concertation inscrites dans l'emploi du temps avec réunion obligatoire sous la direction du chef d'établissement. Et maintenant le S3 reconnaît que ces nouveaux textes permettent à l'administration de retirer 1/30e aux collègues n'allant pas aux formations imposées. Or, à terme, cela nous touchera tou-te-s!

Sur l'éducation prioritaire (EP). Le S3 n'a pas remis en cause la réforme de l'EP elle-même qui, tout en reprenant des moyens, en fait un laboratoire de la dérèglementation. Difficile dans ces conditions d'unifier la lutte. En outre, le S3 a traité l'EP comme un cas à part, alors qu'on y trouve un concentré explosif des problèmes communs. Au lieu de faire des bahuts de l'EP mobilisés une locomotive, en mettant en avant les revendications communes (comme l'abaissement des effectifs), le S3 s'est borné à informer les autres établissements.

Sur la précarité. Le S3 a participé à des actions intersyndicales pour la titularisation des contractuel-l-e-s. C'est d'autant plus nécessaire que la précarité explose dans notre académie (plus de 11% des personnels). En revanche, il n'a guère incité les S1 à travailler sur ce point et n'a jamais mobilisé l'ensemble du syndicat, titulaires et non-titulaires, pour réussir des mobilisations d'ampleur sur cette question cruciale.

Sur la réforme du collège. Lorsque nous avons proposé à la CA de Créteil du 23/03/15 de prendre position pour le retrait de la réforme, les élus U&A se sont abstenus! Finalement, la réaction des collègues à la base a poussé le S4 à reprendre cette position... 10 jours plus tard et le S3 dans la foulée! Puis après l'énorme succès de la grève du 19 mai, alors que la dynamique de mobilisation était très bonne, aucune initiative pour une autre grève rapide, ni pour menacer les examens! Il aura fallu attendre la date nationale du 11 juin : le temps que la mobilisation retombe, faute de perspectives! De même, le S3 n'a pas vraiment cherché à impliquer les lycées, malgré les liens évidents et une jonction possible. En particulier, il a refusé d'avancer la revendication d'abrogation de la réforme du lycée, obéissant à la même logique, largement rejetée par les collègues.

Face à l'état d'urgence. Le S3 n'a pas osé demander sa levée, tous les élus U&A votant contre notre proposition en ce sens à la CA du 23/11/15. Il est pourtant chaque jour plus clair que l'état d'urgence ne nous protège pas efficacement, mais remet en cause les libertés fondamentales de tou-t-e-s, comme en témoigne la demande du gouvernement de dérogation à la Convention Européenne des Droits de l'homme, les perquisitions souvent arbitraires et brutales, les assignations à résidence de militants écologistes, les interdictions de manifestation sous prétexte de sécurité (quand les marchés de Noël et les matchs de football avaient lieu).

C'EST POURQUOI NOUS VOUS APPELONS
À VOTER CONTRE LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE LA DIRECTION DU \$3 ET À VOTER

EMANCIPATION QUI PRÉSENTE UNE ALTERNATIVE
À L'ORIENTATION DE CETTE DIRECTION.

Contact: er@emancipation.fr



UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

otre congrès académique de mars 2016 doit avoir lieu sous l'état d'urgence qui interdit les manifestations et rassemblements, et qui limite considérablement les libertés collectives et individuelles. Le rapport d'activité ne fait pas mention de cette situation.

Le SNES Créteil ne doit-il pas exiger la levée immédiate de l'état d'urgence, comme l'a fait la FSU 93 lors du CDFD du 11 décembre dernier?

Le rapport d'activité insiste, à juste titre, sur le nécessaire combat contre la politique d'austérité et contre la réforme du collège. La section académique a d'ailleurs joué un rôle positif dans la formulation de la revendication « Abrogation de la réforme du collège ».

Le rapport souligne « la réussite de la grève du 19 mai », mais « un recul de la mobilisation le 11 juin après la parution du décret ». Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation, si ce n'est que les collègues attendaient à l'issue du 19 mai, de la part notamment du SNES national, un appel à la grève jusqu'à l'abrogation de la réforme?

Cette attente était d'autant plus forte que la ministre, non seulement ne recula en rien le soir de cette grève massive, mais se livra même à une véritable provocation contre la profession dès le lendemain en publiant le décret.

Après la grève du 17 septembre, nous sommes appelés à une 4ème journée d'action le 26 janvier. Dans le rapport, il est dit que « les militants du SNES Créteil sont déterminés à poursuivre la mobilisation pour l'abrogation de la réforme du collège. » N'est-il pas alors urgent de demander à la direction nationale du SNES qu'elle appelle à la grève jusqu'à l'abrogation de la réforme du collège?

De même concernant le lycée, le rapport explique que « l'accroissement de l'autonomie des établissements dans le cadre de la réforme des lycées (...) est à l'origine de nombreux conflits locaux. » Ne faut-il donc pas exiger l'abrogation de la loi Peillon qui conduit à l'éclatement du caractère national de l'enseignement ?

La délégation du SNES Créteil avait voté en mars 2014 au congrès national pour que le projet de décret remettant en cause les statuts de 1950 ne soit pas publié, et pour que des négociations s'ouvrent sur d'autres bases.

Ce vote signifiait qu'il était nécessaire de retirer ce projet, ce que nous approuvons.

Mais la question du protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations (PPCR), signé par la FSU, n'est pas abordée dans le rapport académique. Or ce protocole ne met pas fin au gel du point d'indice. D'autre part, il s'attaque au statut en facilitant la mobilité des personnels entre les trois versants de la fonction publique, avec pour conséquence des suppressions de services et d'emplois.

Le SNES Créteil ne doit-il pas se prononcer pour que la FSU retire sa signature de l'accord PPCR, et pour que ses représentants quittent les groupes de travail organisés par le ministère et chargés de l'application de cet accord?

Par ailleurs, si l'action du 26 janvier prend le caractère d'une grève fonction publique, peut-elle ne pas intégrer la question de l'accord PPCR, ne pas en souligner les dangers et ne pas en refuser la mise en place?

Pour tous contacts : Martine Bodin (bodin.clesse @wanadoo.fr)

- RÉPONSE AUX CRITIQUES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE -

PAR LA DIRECTION UNITÉ ET ACTION DE LA SECTION ACADÉMIQUE DU SNES CRÉTEIL

L'vestissement de l'ensemble des militants du SNES dans une période marquée par le durcissement des politiques d'austérité partout en Europe y compris en Grèce où les électeurs avaient pourtant porté au pouvoir un parti élu sur un projet opposé à ces choix et, en France, où François Hollande s'était fait élire sur une ligne sociale démocrate. Ce contexte, dans une période de chômage massif, a évidemment pesé sur la capacité des organisations syndicales dans leur ensemble à convaincre les salariés de la possibilité de remporter des victoires face à ce rouleau compresseur ultra-libéral.

Les critiques au rapport d'activité de nos camarades d'émancipation et de l'école émancipée passent sous silence ce contexte particulièrement compliqué pour faire reposer sur notre seule incurie la responsabilité de la difficulté d'obtenir des victoires significatives dans la période. C'est étonnant. Ce qui l'est plus encore c'est l'analyse de nos camarades sur le positionnement du S3 sur les dossiers clefs de la période. A propos de la réforme de l'éducation prioritaire, le S3 a toujours œuvré pour qu'aucun établissement ne sorte de l'éducation prioritaire. Il est mensonger de dire le contraire dans la mesure où les militants du secteur collège ont démontré avant même la parution de la liste des nouveaux établissements classés que pas un collège REP de l'académie n'avait vu sa situation sociale s'améliorer dans un contexte de forte crise économique. Nous avons alors dénoncé dés en amont le déclassement annoncé de certains collèges. Nous avions également dénoncé les manques de la situation antérieure en faisant du classement des 82 collèges la condition impérative d'une réforme de l'éducation prioritaire réussie. Le S3 n'a pas hésité à prendre ses responsabilités en appelant l'ensemble des collègues de l'académie à la grève sur ce mandat ; et ce dans un cadre que nous sommes parvenus à rendre unitaire et à l'échelle de la région parisienne. Nous n'avons pas lieu d'être satisfaits des conséquences d'une réforme qui a consisté principalement à classer des collèges du 93 en déclassant des collèges du 77 et du 94 dans des situations très comparables. Nous ne pouvons pas nous satisfaire non plus de voir l'éducation prioritaire servir de laboratoire. Pour autant, on peut regretter que nos camarades d'émancipation et d'éé n'aient pas rendu compte du positionnement du S3 et de l'énergie dépensée par les militants de toutes tendances avec d'avantage de fidélité aux faits. Sur le sujet du collège, nous avons alerté la profession dés le mois de janvier 2015 sur les très graves conséquences de ce qui était alors un projet. Sans attendre pour mobiliser la profession les militants ont multiplié les circulaires, tournées d'établissements, distributions de tracts et heures d'information syndicale dans les trois départements de l'académie.

Avant la publication du décret nous refusions ce projet et demandions une réforme différente du collège pour réellement améliorer la réussite des élèves et les conditions de travail des enseignants. Pour mobiliser la profession, nous avons fait le choix de créer l'unité syndicale, de consacrer notre énergie militante à aller vers la profession et de susciter le débat dans le plus grand nombre d'établissements possible y compris là où il n'y avait pas de section du SNES ou de syndiqués. Notre très lourd travail militant a contribué à ce que 80 % des collèges de l'académie aient engagé une action massive (grève majoritaire, pétition, action en direction des parents) contre la réforme. Quant à notre position dans les instances nationales ; nous n'avons pas hésité à défendre les positions du bureau académique.

Selon le sujet nous nous sommes abstenus ou nous avons voté contre les synthèses qui nous semblaient aller contre le positionnement défini dans les instances académiques. Ce fut les cas par exemple au moment du vote sur le PPCR qu'évoquent nos camarades d'URIS, où à l'instar de la CGT, FO et de Solidaires le S3 s'est positionné contre une signature du protocole d'accord. En revanche, nous avons voté les synthèses appelant à la grève sur le collège. Nos positions ont favorisé la détermination du SNES dans son ensemble à obtenir le retrait de cette réforme. Nous avons effectivement voté pour ces grèves et nous nous sentons à notre place dans un syndicat qui a mené la lutte contre cette réforme avec une telle détermination. Au sujet des questions « bureaucratiques » agitées par la tendance éé dans le 93, pourcentages à l'appui, rappelons que les militants de cette tendance ont au S3 des responsabilités importantes : le secteur "entrée dans le métier" ou la CAPA des certifiés par exemple. On peut donc s'étonner que les militants de cette tendance appellent, contrairement aux congrès précédents, à voter contre un rapport d'activité qu'ils ont en partie rédigé. Avions-nous obtenu davantage en 2012 ou 2014 ? Ce n'est pas certain. En revanche la baisse constante de la participation aux élections internes du SNES et de la FSU donne un poids grandissant aux voix recueillies par les tendances minoritaires notamment dans le 93. Espérons que ce ne sont pas des préoccupations électoralistes qui ont guidé le changement d'attitude de nos camarades de l'École Émancipée. Il serait suicidaire de vouloir tirer un profit électoral des difficultés que connaît le syndicalisme de transformation sociale au risque de l'affaiblir et de le diviser à coup de demi vérités ou de surenchères coupées des possibilités réelles de mobilisation. L'ampleur des attaques auxquelles nous devons répondre rendent nécessaire un débat loyal et politique. Espérons qu'au delà des postures électorales et face à l'ampleur des dangers que nous sentons tous pointer, la recherche de l'unité sera partagée par tous dans la période qui s'ouvre avec ce congrès.

UNITE & ACTION

Pour nos métiers, pour l'école de la République, rassembler dans un syndicalisme de masse combatif



« Unité et Action » est majoritaire au sein du SNES comme dans sa fédération, la FSU. Les syndiqués, quel que soit leur corps ou leur statut, se retrouvent dans nos pratiques. Au quotidien, nous assurons la défense individuelle et collec-

tive des collègues, nous conseillons ou nous accompagnons des centaines de collègues. Nous mettons en œuvre toutes les formes d'actions pour mobiliser de façon majoritaire tous les collègues. L'information et les propositions que nous diffusons le plus largement possible, notre présence dans les établissements, les débats que nous menons concourent à cet objectif. Notre action repose sur notre projet pour le système éducatif public et pour ses personnels.

Pour les collèges et les lycées

Nous prônons une formation exigeante et une culture commune qui donne à tous les élèves les moyens de réussir au collège comme au lycée quel que soit le lieu de scolarisation. Sur cette base nous avons impulsé la mobilisation contre la réforme du collège dans un cadre intersyndical large et unitaire où le SNES a joué un rôle essentiel au niveau académique comme au plan national.

Nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier cette mobilisation jusqu'à obtenir l'abrogation de cette réforme qui ne répond pas aux besoins pédagogiques des élèves : accompagnement personnalisé inopérant, disparition des repères annuels, renforcement des pouvoirs du chef d'établissement, mise en concurrence des disciplines les unes contre les autres, mise en cause d'une Education Nationale, diminution des horaires disciplinaires, remise en cause de certaines langues, du latin et du grec, des options... suppressions de postes.

Les réformes Chatel du lycée avaient déjà usé des mêmes dispositifs, donc de la même inefficacité, afin d'imposer une réduction des moyens budgétaires.

Pour le collège, nous demandons un autre projet qui réponde aux besoins pédagogiques des élèves et favorise leur réussite. Pour le lycée nous demandons un bilan objectif et une remise à plat complète dans les séries technologiques et générales. C'est ensemble en associant les parents que nous repousserons cette réforme du collège et celle prévue pour le lycée à la rentrée 2017.

Pour mos métiers, pour les personnels

La faiblesse des salaires, des conditions d'enseignement dégradées rendent nos métiers de moins en moins attractifs. Il en résulte une crise de recrutement sans précédent dans le second degré. Le manque de titulaire se traduit par une explosion de la précarité tout particulièrement dans notre académie. Nous réclamons un plan de titularisation massif des enseignants contractuels.

Nous revendiquons la revalorisation de nos métiers, la fin du gel des salaires figés depuis six ans, le rattrapage du pouvoir d'achat pour les actifs comme pour les retraités. Nous nous battons pour une amélioration des conditions de travail et de nos carrières, le respect du fondement disciplinaire de nos métiers, la maintient de la place des CPE et des conseillers d'orientations psychologues auprès des élèves.

La « crise de la dette », les cadeaux fiscaux pour les entreprises sont instrumentalisés pour multiplier les attaques contre les services publics, la protection sociale et les retraites. Unité et Action revendique au contraire une juste répartition des richesses, une fiscalité équitable et progressive, un service public rénové et accessible sur tout le territoire, un investissement massif dans l'Éducation qui garantisse l'avenir de la jeunesse et de notre pays.

Unité et Action Créteil s'enrichit des analyses de tous et œuvre pour UNIR tous les syndiqués et tous les personnels, pour AGIR.

VOUS PARTAGEZ CES ORIENTATIONS, VOTEZ UNITÉ ET ACTION POUR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE POUR LES BUREAUX DÉPARTEMENTAUX DU SNES FSU CRÉTEIL

Pour nous contacter : ua@creteil.snes.edu

LISTE UNITÉ & ACTION

Commission Administrative Académique

CHAUVIN Dominique - Certifié Lycée Martin Luther King Bussy Saint Georges 77 CLAIR Emilie - Certifiée Collège Guy Moquet Villejuif 94 CLODORE Martine - Agrégée Lycée Jean Jaurès Montreuil 93 DIRSON Clément - Certifié Collège Dulcie September Arcueil 94 BOYER Arnaud - Certifié Collège de l'Arche Guédon Torcy BOURDELLOT Sébastien - Agrégé Lycée Etienne Bezout Nemours 77 LOGOTHETIS Mathieu - Agrégé Lycée Clémenceau Villemomble 93 TRUFFINET Isabelle - Agrégée Lycée Maximilen Sorre Cachan 94 STEMPER Martine - Retraitée GUILLOUET Benoît - Certifié Collège Politzer La Courneuve 93 ROUSTAN Catherine - Agrégée Lycée Martin Luther King 77 MARTINIE Florent - Certifié Collège Henri Barbusse Saint Denis 93 COUTANT Maud - Certifiée Collège Léonard de Vinci Saint Thibault des Vignes 77 CARIOU Maëla - Certifiée Collège Karl Marx Villejuif 94 GALEY Elsa - Certifiée Collège Marcel Rivières Lagny sur Marne 77 BERCHER Adrien - Certifié Collège Roger Martin du Gard Epinay sur Seine 93 KERREST Sandra - CPE Lycée Paul Eluard Saint Denis 93 DURIEZ Géraldine - Co-psy CIO Epinay sur Seine 93 COCHAIN Julie - Certifiée Collège La Cerisaie Charenton-le-Pont KARAQUILLO Marie - Certifiée Collège Fabien Montreuil 93 CAMISULLIS Olivier - Agrégé Lycée Darius Milhaud Le Kremlin Bicêtre 94 ANGLESIO Catherine - Certifiée Collège Ronsard L'Hay les Roses 94 NGAN Chi Laï - Certifiée Collège Simone de Beauvoir Créteil 94 BALDUCCI Dominique - Retraitée

TENNESON Vincent - Agrégé Lycée Eugène Delacroix Maisons Alfort 94 NOVE Bernadette - Contractuelle MLDS Lycée Voillaume Aulnay 93 PABIAN Véronique - Agrégée Lycée Jean Jaurès Montreuil 93 BOURRIE Julien - Certifié Collège Politzer Dammarie-les-Lys 7' GALERA Richard - Certifié Lycée Jean Jaurès Montreuil 93 GOUEZOU Jean Michel - CPE Collège Henri Wallon Ivry sur Seine 94 CLAYETTE Danièle - Retraitée MALAISE Alain - Certifié Collège Christine de Pisan Perthes 7 MARAIS Odile - Agrégée Lycée Hector Berlioz Vincennes 94 LIGEOUR Philippe - Agrégé Lycée Honoré de Balzac Mitry-Mory SHAKI Jean Bernard - Retraité BOYER Hélène - Certifiée Collège Saint Exupéry Vincennes 94 PAULET Blandine - Certifiée Lycée Jean Renoir Bondy 93 HAGHIGHI-GUILAHI Azar - Certifiée Lycée René Descartes Champs-sur-Marne 77 CHEMIN Valérie - Agrégée Lycée Romain Rolland Ivry-sur-Seine 94 CLAUSTRE Pierre - Agrégé Lycée Jean Jaurès Montreuil 93 MASSONNAT Maxime - Agrégé Lycée Darius Milhaud Le Kremlin Bicêtre 94 MAURIN Françoise - Certifiée Collège Auguste Delaune Bobigny 93 LACAZE Morgan - Agrégé Lycée Gutenberg Créteil 94 DELALANDE René - Retraité FABRE Arnaud - Agrégé Collège Condorcet Maisons-Alfort 94 PINCHON Céline - Certifié Collège Jean Lolive Pantin 93 BIHAN-ETOURNEAU Camille - CPE Collège Hutinel Gretz-Armainvilliers 7 CASTANIER Tristan - Certifié

JARRIGE Christine - Co-psy GASPARD Jean-Pierre - Retraité SAVI Julien - Certifié Collège Gérard Philippe Villeparisis 77 BRUNET David - Agrégé Lycée La Fayette Champagne-sur-Seine 77 HARVIER Jean Michel - Certifié Collège Paul Eluard Bonneuil 94 BOST Philippe - Certifié CMPA Neufmoutiers-en-Brie 77 MOYSAN Alain - Retraité RODRIGUES Estelle - Certifiée Collège Pablo Picasso Champs-sur-Marne 77 JANOIR Annick - Retraitée BASSIEUX Julie - Agrégée Lycée René Cassin Noisiel 7 BOCCACCINI Aurélie - Certifiée Collège de la Pléiade Sevran 93 CASATI Alexandre Certifié Lycée Eugène Cotton Montreuil 93 PAGEOT Patrice - Certifié Collège Camille Corot Chelles FONTAINE Bernard - Certifié Collège Jean Vilar Villetaneuse 93 CUDEL Ingrid - Co-psy CIO Fontainebleau 77 FREIMAN Sophie - Certifiée Lycée Gaston Bachelard Chelles 77 TISSIER Corine - Co-psy CIO Nogent sur Marne 94 CHARLES Jean Claude - Retraité BREITENSTIEN Edith - Certifiée Lycée Champlain Chennevières-sur-Marne 94 LOISEAU Colette - Agrégée Collège Jean Moulin Pontault Combault 77 ROYER Denis - Certifié Collège Jacques Amyot Melun 7 LLECH Colette - Retraitée

Bureau Départemental du 77

BOURDELLOT Sébastien - Agrégé Lycée Étienne Bezout - Nemours BOYER Arnaud - Certifié Collège de l'Arche Guédon Torcy COUTANT Maud - Certifiée Collège Léonard de Vinci Saint Thibault des Vignes ROUSTAN Catherine - Agrégée Lycée Martin Luther King STEMPER Martine - Retraitée GALEY Elsa - Certifiée Collège Marcel Rivières Lagny sur Marne CHAUVIN Dominique - Certifié Lycée Martin Luther King Bussy Saint Georges BIHAN-ETOURNEAU Camille - CPE Collège Hutinel Gretz-Armainvillie BOURRIE Julien - Certifié Collège Politzer Dammarie-les-Lys BRUNET David - Agrégé Lycée La Fayette Champagne sur Seine

Bureau Départemental du 93

Collège Politzer Ivry-sur-Seine 94

LOGOTHETIS Mathieu - Agrégé Lycée Clémenceau - Villemomble KARAQUILLO Marie - Certifiée Collège Fabien - Montreuil MARTINIE Florent - Certifié Collège Henri Barbusse - Saint Denis BERCHER Adrien - Certifié Collège Roger Martin du Gard - Epinay sur Seine PABIAN Véronique - Agrégée Lycée Jean Jaurès - Montreuil KERREST Sandra - CPE Lycée Paul Eluard - Saint Denis GALERA Richard - Certifié Lycée Jean Jaurès - Montreuil DURIEZ Géraldine - Co-psy CLAYETTE Danièle - Retraitée PAULET Blandine - Certifiée Lycée Jean Renoir - Bondy

Bureau Départemental du 94

TRUFFINET Isabelle - Agrégée Lycée Maximilen Sorre - Cachar CARIOU Maëla - Certifiée Collège Karl Marx - Villejuif NGAN Chi Laï - Certifiée Collège Simone de Beauvoir - Créteil MASSONNAT Maxime - Agrégé Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin Bicêtre COCHAIN Julie - Certifiée Collège La Cerisaie - Charenton le Pont BALDUCCI Dominique - Retraitée ANGLESIO Catherine - Certifiée Collège Ronsard - L'Hay les Roses LACAZE Morgan - Agrégé Lycée Gutenberg - Créteil GOUEZOU Jean-Michel - CPE Collège Henri Wallon - Ivry sur Seine DIRSON Clément - Certifié Collège Dulcie September - Arcueil



VOTER ÉCOLE ÉMANCIPÉE

ET RELANCER LE MOUVEMENT SOCIAL



Loin d'écouter les voix de la raison économique, le gouvernement accentue la déraison des politiques d'austérité qui aggravent lourdement les inégalités. Il fait porter sur les salarié-es et les services publics les conséquences de la crise.

Face à cette politique, l'action syndicale reste en deçà des enjeux et le SNES doit mettre en œuvre une réflexion qui permet de peser pour développer les luttes, qu'elles soient en cours dans l'éducation prioritaire ou embryonnaires dans les autres établissements qui s'estiment à tort à l'abri des plus lourdes dégradations. Le SNES s'est opposé à la réforme du collège mais doit accélérer le rythme de mobilisation, ne pas la renvoyer à des initiatives locales, afin de construire un mouvement de grève capable de gagner.

Un plan d'action contre les politiques d'austérité.

Le SNES doit appuyer les alternatives en rupture avec les politiques d'austérité mises en place par les gouvernements successifs. La grève est un moyen essentiel d'action pour être entendu. Dans le cadre des mobilisations, nous défendons la tenue d'assemblées générales et de coordinations d'établissements mandatés qui permettent de fédérer les collègues grévistes pour décider tous ensemble des suites. Considérant que le développement de ces mobilisations audelà du second degré, dans la fonction publique et à l'échelle interprofessionnelle est une condition pour obtenir des avancées sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, l'École Émancipée s'investit en ce sens au sein de la FSU.

Pour une École émancipée

L'École Émancipée se bat pour l'unification des statuts dans le second degré sur la base de celui des agrégés revalorisés; une baisse du temps de travail pour tous ; des classes limitées à 25 élèves maximum (20 en éducation prioritaire). Nous sommes favorables dans les établissements difficiles, à l'existence d'une décharge horaire pour le suivi des élèves et le travail en équipe. Nous refusons les logiques indemnitaires et les heures supplémentaires qui se font au détriment de la qualité du travail des enseignant-es et dont le but assumé est de « racheter » le gel des salaires.

Nos actions et réflexions syndicales se déploient en plusieurs axes :

L'information et la défense quotidienne des collègues.

Nous militons dans nos établissements et dans des collectifs unitaires (RESF...), mais aussi dans toutes les instances du SNES : départementales, académiques et nationale ; et comme commissaires paritaires.

Une réflexion pédagogique. Nous sommes convaincu-e-s que les élèves sont tous et toutes capables de réussir. Nous sommes favorables à une éducation non coercitive dans laquelle les jeunes puissent non seulement apprendre mais aussi s'épanouir et se réaliser autrement que dans la confrontation avec les adultes.

Des positions anti-hiérarchiques. Nous nous opposons au management des chefs d'établissement comme de l'inspection.

Une critique des inégalités. Nous nous opposons à une école de reproduction des inégalités, c'est pourquoi il nous paraît indispensable d'agir pour une autre société, débarrassée des oppressions et de l'exploitation.

Construire le rapport de forces

La faiblesse de la riposte syndicale ouvre le champ à une gestion de plus en plus autoritaire des conflits sociaux au moyen de pressions multiples pour décourager les actions syndicales et d'injonctions à une morale au rabais faisant de la « loyauté à l'institution » un étalon pour évaluer la/le fonctionnaire. Le syndicat doit se donner les moyens de faire reculer le gouvernement sur le collège au-delà de la grève du 26 janvier. La grève Fonction Publique prévue à la même date est un premier pas pour gagner sur nos salaires. La FSU aurait dû y appeler de façon claire, la direction UA du SNES est largement responsable de ces atermoiements.

Depuis les attentats du 13 novembre, un cap important a été franchi avec le recours à l'état d'urgence, pour interdire de nombreuses manifestations, assigner à résidence des militant-e-s et bâillonner la contestation sociale. Parallèlement, le gouvernement s'engouffre dans des logiques guerrières qui aboutissent au bombardement des civils sans atteindre les régimes criminels. Dans le contexte actuel, nous militons pour la levée de l'état d'urgence et réaffirmons la nécessité de s'opposer aux politiques régressives en cours, comme aux annonces réactionnaires faites par V. Pécresse dans la région Île-de-France. Nous combattons le racisme et les dispositifs qui l'alimentent : chasse aux sans-papiers, déchéance de nationalité, stigmatisation des musulman-e-s après les attentats.

VOTER ÉCOLE ÉMANCIPÉE, C'EST VOTER POUR UNE TENDANCE QUI AFFIRME QU'IL EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE DE CONSTRUIRE UN MOUVEMENT ET DE GAGNER!

Pour tout contact eecreteil@gmail.com

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Commission Administrative Académique

AGLOSSI Blandine - Certifiée Collège Arthur Rimbaud - Nemours -ANDERE Raphaël - Certifié Collège Marais de Villiers - Montreuil - 93 BEAUJOUAN Nicolas - Certifié Collège Gérard Philipe - Aulnay sous bois - 93 BEKHTARI Grégory - Agrégé Lycée Paul Eluard - Saint Denis - 93 BESNARD Damien - Certifié Collège Diderot - Aubervilliers - 93 BOERES Thierry - Certifié Collège Pasteur - Créteil - 94 BOURRET Sandrine - Certifiée Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94 CAMOREYT Sabrina - Certifiée Lycée Paul Eluard - Saint Denis - 93 CORMIER Amandine - Certifiée Collège Paul Eluard - Montreuil - 93 DARRAS Isabelle - Certifiée Collège Gabriel Péri - Aubervilliers - 93 DELVAL Marc - CPE Collège Henri Wallon - Aubervilliers - 93 DIAMANTIS Marie-Claude - Retraitée DOCEKAL Irène - Certifiée Collège Rosa Luxemburg - Aubervilliers - 93 FERRY Pascal Pierre - Agrégé Lycée Christophe Collomb - Sucy en Brie - 94 GAVOIS Aurélien - Agrégé Collège Henri Barbusse - Saint Denis - 93 GENTNER Romain - Certifié Collège Georges Politzer - La Courneuve - 93 GIROMINI Raphaël - Certifié Lycée Le Corbusier - Aubervilliers - 93 GREGOIRE Nathalie - Certifiée Collège Jean Jaurès - Saint Ouen - 93 GUERIN Julien - Certifié Collège Barthélémy - Nangis HERVOUET Élisabeth - Certifiée Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne - 7' PIAGET Natacha - Certifiée Collège Pasteur - Villejuif - 94 SERVAT Véronique - Certifiée Collège Paul Eluard - Montreuil - 93 VAN KERCKHOVE Aude - Agrégée Lycée Henri Wallon - Aubervilliers - 93 ACHART Philippe - Certifié Lycée Frédéric Mistral - Fresnes - 94

ALLELIX Marie - Certifiée Lycée Condorcet - Montreuil - 93 BEKHTARI Neva - CPE Collège Jean Lolive - Pantin - 93 BELAID Sana - AED Collège Jean Jaurès - Pantin - 93 BERREBI Mathiew - Agrégé Lycée Hector Berlioz - Vincennes - 94 BOSQUILLON Christophe - Certifié Lycée Camille Claudel - Pontault Combault - 77 BOUDIE Céline - Certifiée Collège Pierre et Marie Curie - Les Lilas - 93 CAPEL Fanny - Agrégée Lycée Paul Eluard - Saint Denis - 93 COSYN Clara - Certifiée Collège Hector Berlioz - Vincennes - 94 COURET Martine - Retraitée DEL TORCHIO Benoît - Certifié Lycée Maurice Utrillo - Stains - 93 DESILES François - Certifié Collège Auguste Delaune - Bobigny - 93 **DUFOUR Octave - AED** Collège Jules Vallès - Choisy Le Roi - 94 DUGGAN Pénélope - Certifiée Collège Colonel Fabien - Montreuil - 93 ETCHEMAITE Olivier - Certifié Collège Les Capucins - Melun - 77 FAUJOUR Catherine - Retraitée FAURE-RIQUELME Catherine - CPE Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne - 77 FAVRE Julien - Agrégé Lycée Jacques Amyot - Melun - 7 GRANPOLD Anne Gaëlle - Certifiée Collège Jules Vallès - Choisy Le Roi - 94 GREGORIO Virginie - Certifiée GRILLARD Sébastien - Agrégé Lycée Charles Le Chauve - Roissy en Brie - 77 GRIVET Simon - Agrégé Lycée Maximilien Perret - Alfortville - 94 GUEZET Annouk - Certifiée Collège Marie Curie - Provins -HOUSSIER Julien - Certifié Collège Willy Ronis - Champigny - 94

KHALIL Aya - COPsy CIO - Drancy - 93 LARIBLE Cécile - Certifiée Camille Claudel - Pontault Combault - 77 LECOQ Élise - Certifiée
Collège Barbara - Stains - 93
LEMAIRE Delphine - Contractuelle Collège Pablo Picasso - Montfermeil - 93 MANCEL Brigitte - Certifiée Collège du Grand Parc - Cesson - 77 MIDY Anne-Charlotte - Certifiée Lycée Eugène Delacroix - Drancy - 93 MOREL Fabrice - Certifié Lycée Eugène Delacroix - Drancy - 93 MOUNDIB Mohammed - Certifié Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin Bicêtre - 94 MUSIELAK Luc - Agrégé Lycée Jacques Brel - La Courneuve - 93 NININ Mathieu - Certifié Collège Paul Painlevé - Sevran - 93 ORSO-MANZONETTA Carole -Certifiée Collège Descartes - Le Blanc Mesnil - 93 OTSMANE Nadia - Certifiée Collège Willy Ronis - Champigny sur Marne - 94 PORTIER Sophie - Certifiée Collège Rosa Parks - Gentilly - 94 QUINIOU Catherine - Certifiée Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94 RAJKUMAR Virginia - Agrégée Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais -ROCHE Marion - Agrégée Voillaume - Aulnay sous bois - 93 ROMDHANE Monia - Certifiée Collège Amédée Dunois - Boissy St Léger - 94 SANS-TORRES Emeline - CPE Lycée Georges Brassens - Villeneuve le Roi - 94 TALHOUARN Pierre - Certifié Collège Jean Baptiste Vernay - Tournan -VALETTE Léa - Contractuelle Lycée Paul Robert - Les Lilas - 93 VERGER Jérémie - Certifié Lycée Jean Zay - Aulnay sous bois - 93 VESCOVI Thomas - AED Collège Jean Lurçat - Saint Denis - 93

Bureau Départemental du 77

AGLOSSI Blandine - Certifiée Collège Arthur Rimbaud - Nemours BOSQUILLON Christophe - Certifié Lycée Camille Claudel - Pontault Combault BOUHET Laurence - Certifiée Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne CORDIER Faustine - Certifiée Collège Nicolas Fouquet - Mormant ETCHEMAITE Olivier - Certifié Collège Les Capucins - Melun FAVRE Julien - Agrégé Lycée Jacques Amyot - Melun GUERIN Julien - Certifié Collège Barthélémy - Nangis GUEZET Annouk - Certifiée Collège Marie Curie - Provins HERVOUET Élisabeth - Certifiée Lycée Van Dongen - Lagny sur Marne LAINE Jérôme - Agrégé Lycée Camille Claudel - Pontault Combault

Bureau Départemental du 93

ANDERE Raphaël - Certifié Collège Marais de Villiers - Montreuil BEKHTARI Grégory - Agrégé Lycée Paul Eluard - Saint Denis CORMIER Amandine - Certifiée Collège Paul Eluard - Montreuil DARRAS Isabelle - Certifiée Collège Gabriel Péri - Aubervilliers DOCEKAL Irène - Certifiée Collège Rosa Luxemburg - Aubervilliers GAVOIS Aurélien - Agrégé Collège Henri Barbusse - Saint Denis GENTNER Romain - Certifié GREGOIRE Nathalie - Certifiée Collège Jean Jaurès - Saint Ouen LAFRAN Anne - Agrégée Lycée Henri Wallon - Aubervilliers **WOUTERS** Nina - CPE Lycée Eugène Delacroix - Drancy

ÉMANCIPATION

VIVRE ENSEMBLE, SALAIRES, STATUTS, COLLÈGES... LES RECULS, ÇA SUFFIT ! VOTEZ POUR QUE LE SNES RÉSISTE ET SOIT PORTEUR D'ALTERNATIVES



En cette période difficile, un SNES indépendant, cadre collectif pour impulser un rapport de force permettant de résister et d'ouvrir des perspectives, s'impose.

SE DONNER LES MOYENS DE L'ABROGATION...

- de la réforme du collège et de celle du lycée

La réforme inégalitaire du collège dans le cadre de la loi d'orientation Peillon acceptée par la direction U&A ferait exploser le cadre national : « autonomie locale», programmes curriculaires (par cycle) et casse du DNB; interdisciplinarité forcée (EPI), prétexte à des réductions d'horaires; disciplines menacées ; retour du LPC; conseil commun école-collège vers des missions à cheval sur le primaire et le collège...

La réforme du lycée obéit à la même logique, mais U&A refuse d'en revendiquer l'abrogation : autonomie ; réduction des horaires disciplinaires pour l'AP ; suppression de dédoublements ; évaluations en cours d'année (ECA), travail supplémentaire non payé, fragilisant le caractère national du bac, en LV (et demain dans d'autres disciplines).

- et des décrets Peillon-Hamon contre le statut

U&A refuse de demander l'abrogation de ces graves régressions : charge de travail accrue (formations imposées hors temps de travail, heures de décharge dans l'EDT en ZEP...) ; hiérarchies intermédiaires avec des profs-chefs, atteinte à la liberté pédagogique ; perte d'une heure de chaire en BTS ; l'annualisation du temps de travail, lourde de menaces (congés...)

LUTTER POUR DES MOYENS ET DES ALTER-NATIVES ÉMANCIPATRICES

Le métier devient très dur : exigeons partout 24 élèves maxi par classe, des dédoublements, pas d'HS obligatoires, des DHG correctes, première étape vers un collège et un lycée moins ségrégatifs, donc avec beaucoup plus de moyens et des pratiques pédagogiques d'équipes respectant la liberté de chacun.

<u>Par la construction d'un mouvement de grève reconductible...</u>

L'écrasante majorité veut le retrait de ces réformes. Pour gagner, il faut en finir avec les journées d'action isolées et le saucissonnage (collège, lycée, ZEP) inefficaces, donner une suite à la grève du 26 janvier par des reconductions décidée en AG, étendues par la grève marchante et l'appel aux parents, ainsi qu'au premier degré et coordonnée au niveau des départements. L'annonce des DHG va favoriser l'extension.

COMBATTRE CE POUVOIR, QUI ATTAQUE NOS GARANTIES PROFESSIONNELLES ET INSTALLE UN RÉGIME AUTORITAIRE, FAISANT AINSI LE JEU DE LA DROITE ET DU FN

Le SNES doit se prononcer (comme la CGT, Solidaires, la LDH) pour la levée de l'état d'urgence, utilisé surtout pour réprimer les opposant-e-s, contre la constitutionnalisation des mesures d'exception liberticides et la déchéance de nationalité stigmatisant une partie de la population, et contre le projet de loi sur « la criminalité organisée » instaurant un état policier en dehors de l'état d'urgence, mesures ne garantissant pas plus contre les attentats que la lourde législation sécuritaire d'avant.

Le SNES doit s'opposer aux guerres des impérialismes (français, US, russe), qui accroissent le nombre de civils tués ou contraints à migrer, conforte la haine de Daech et son importation en France, et soutenir les forces démocratiques, laïques et émancipatrices.

Il doit lutter contre l'extrême droite, ses idées et réseaux, la présence d'élu-e-s FN en CA, et en redonnant espoir aux travailleurs et jeunes, par le combat efficace contre la politique ultra-libérale du pouvoir.

Salaires, PPCR, précarité, des revendications qui unifient Il faut arrêter les concertations/cautions sur les attaques gouvernementales, appeler les personnels à tenir des AG et à décider des actions, dans l'unité la plus large : contre les mesures d'exception, pour les salaires - rattrapage et progression du point d'indice, avec une première augmentation de 400 euros pour tout-e-s -, contre la casse des statuts et donc les mesures PPCR (mobilité forcée et avancements d'échelon à l'ancienneté sauf pour les quelques un-e-s choisi-e-s par les chefs), et contre la précarité - autre levier de l'attaque des conditions de travail et des statuts - par le réemploi et la titularisation immédiate de tout-e-s les non titulaires déjà recruté-e-s et l'arrêt de nouveaux recrutements.

Contact : er@emancipation.fr
Site www.emancipation.fr

LISTE ÉMANCIPATION

Commission Administrative Académique

ALOUSSI Rajaa - Certifiée Collège Fabien - Montreuil - 93 AUPY-BIAMONTI Brigitte - Certifiée Collège Les Capucins - Melun - ' BALU Bernard - Retraité BANI Douha - AED Collège Lenain de Tillemont - Montreuil - 93 BEAUJEAN Gilles - Certifié Collège Armand Lanoux - Champs sur Marne - 77 BENA Kaouther (AED) Collège Lenain de Tillemont - Montreuil - 93 BELIN Henri - Agrégé Lycée Blaise Cendrars - Sevran - 93 BERROIR Dominique - Certifié Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais - 94 BOISSET Jean - Certifié **BOUGHAR Soufiane - AED** Collège Travail Bagnolet - 93 CHARLOTTE Tania - Certifiée Collège Travail - Bagnolet - 93 CITTANOVA Denis - Retraité COMBES-LAFITTE Camille - Agrégée Lycée Balzac - Mitry Mory - 77
DAVID Martine - Retraitée DIOT Bernadette - Certifiée Collège Liberté - Drancy - 93 D'HERMIES Suzanne - Certifiée Collège Politzer - Montreuil - 93 DULA Alice - Retraitée

ESCALIE Olivier - Certifié Collège Marie Curie - Les Lilas - 93 FIANT Laurence - Certifiée Collège Françoise Giroud - Vincennes - 94 FLEURY Jean-Matthias - Agrégé Lycée Langevin Wallon - Champigny - 94 GILLET Pierre - Retraité GRUPPER Catherine - Retraitée DUPONT Guillaume - Agrégé Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre -77 GENNETIER Fabien - Certifié Lycée François Couperin - Fontainebleau - 77 GOHIN Isabelle - Certifiée Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre - 77 GOUDARD Laure - Agrégée Lycée Marcelin Berthelot - Saint Maur - 94 HODAK Jean-Charles - Certifié Collège Fabien - Saint Denis - 93 LEGER Catherine - Retraitée LEPASTIER Eléonore - Agrégée Lycée Adolphe Chérioux - Vitry sur Seine - 94 LEVANNIER Pierre - Certifié Collège Travail - Bagnolet - 93 LEROU Sandrine - Agrégée Collège Travail - Bagnolet - 93 LORET de CROIX Gaëtane - Certifiée Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre - 7' MINEAS NAZAIRE Lucia - Certifiée Collège Léon Blum - Alfortville - 94 MOUACI Chérif - Certifié

Collège Travail - Bagnolet - 93 MUXONAT Noël - Retraité NDIAYE Moussa - AED Lycée Henaff - Bagnolet - 93 OUVRIER Natacha - Agrégée Lycée Léon Blum - Créteil - 94 PRADEL Mathieu - Agrégé Lycée Léon Blum - Créteil - 94 PRÉVOT Karine - Agrégée Lycée Jean Zay - Aulnay sous Bois - 93 RAEDERSCHEIDT Sybil - Retraitée REY Stéphane - Agrégé Lycée Charles de Gaulle - Longperrier - 77 SANDAS Olfa - AED Collège Travail - Bagnolet - 93 SLIM Mannoubi - Certifié Collège Fabien - Saint Denis - 93 SORO Jean-François - Agrégé Collège Travail - Bagnolet - 93 VANCOSTENOBLE Jean-Marc - Certifié VIRIÉ Juliette - Agrégée Collège Travail - Bagnolet - 93 VINAY Olivier - Retraité WAHL Julia - Certifiée Lycée Gustave Eiffel - Gagny - 93 ZERROUK Linda - Certifiée Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny - 93 ZOLLA Romain - Agrégé Lycée Martin Luther King - Bussy saint Georges - 77

MOUMOU Fatima - AED

Bureau Départemental du 77

AUPY-BIAMONTI Brigitte - Certifiée Collège Les Capucins - Melun BEAUJEAN Gilles - Certifié Collège Armand Lanoux - Champs sur Marne COMBES-LAFITTE Camille - Agrégée Lycée Balzac - Mitry Mory DUPONT Guillaume - Agrégé Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre GENNETIER Fabien - Certifié Lycée François Couperin - Fontainebleau GOHIN Isabelle - Certifiée Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre LORET de CROIX Gaëtane - Certifiée Lycée Samuel Beckett - La Ferté sous Jouarre REY Stéphane - Agrégé Lycée Charles de Gaulle - Longperrier VANCOSTENOBLE Jean-Marc - Certifié ZOLLA Romain - Agrégé

Lycée Martin Luther King - Bussy saint Georges

Bureau Départemental du 93

Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais - 94

ALOUSSI Rajaa - Certifiée Collège Fabien - Montreuil BELIN Henri - Agrégé Lycée Blaise Cendrars - Sevran BANI Douha - AED Collège Lenain de Tillemont - Montreuil D'HERMIES Suzanne - Certifiée Collège Politzer - Montreuil ESCALIE Olivier - Certifié Collège Marie Curie - Les Lilas HODAK Jean-Charles - Certifié Collège Fabien - Saint Denis LEROU Sandrine - Agrégée Collège Travail - Bagnolet VINAY Olivier - Retraité WAHL Julia - Certifiée Lycée Gustave Eiffel - Gagny ZERROUK Linda - Certifiée Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny

Bureau Départemental du 94

BERROIR Dominique - Certifié Lycée Guillaume Apollinaire - Thiais FIANT Laurence - Certifiée Collège Françoise Giroud - Vincennes FLEURY jean-Matthias - Agrégé Lycée Langevin Wallon - Champigny GOUDARD Laure - Agrégée Lycée Marcelin Berthelot - Saint Maur LEPASTIER Eléonore - Agrégée Lycée Adolphe Chérioux - Vitry sur Seine MINEAS NAZAIRE Lucia - Certifiée Collège Léon Blum - Alfortville MOUACI Chérif - Certifié Lycée guillaume Apollinaire - Thiais OUVRIER Natacha - Agrégée Lycée Léon Blum - Créteil PRADEL Mathieu - Agrégé Lycée Léon Blum - Créteil RAEDERSCHEIDT Sybil - Retraitée



UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

DÉBLAYER LA VOIE VERS LA GRÈVE POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS, À COMMENCER PAR L'ABROGATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE, POUR LA DÉFENSE DE NOTRE STATUT, CONTRE L'AVANCEMENT À L'ANCIENNETÉ POUR TOUS, LA FSU DOIT RETIRER SA SIGNATURE DE L'ACCORD PPCR.

A près les terribles attentats de novembre, le gouvernement a pris la décision de placer tout le pays sous le régime de l'état d'urgence qui permet d'interdire toute manifestation sur la voie publique.

Mais le recours à l'action s'impose.

La ministre met en place la réforme du collège. Elle impose des formations-formatages. Le 14 janvier, le gouvernement a présenté un projet de loi de remise en cause du code du travail.

L'accord PPCR se met en place.

Le 26 janvier, le SNES appelle à une grève, avec presque toutes les organisations du second degré pour l'abrogation de la réforme du collège. Un appel à une journée d'action le 26 janvier dans la fonction publique a été lancé par la CGT et FO sur les salaires.

Des militants considèrent qu'il faut s'y joindre. D'autres ne veulent pas noyer la grève pour l'abrogation de la réforme du collège qui s'annonce forte, même si c'est la quatrième journée de grève de 24 heures.

Nous considérons que pour l'abrogation de la réforme du collège, pour le retrait du projet PPCR, pour la défense du code du travail, pour la levée immédiate de l'état d'urgence, la grève interprofessionnelle est nécessaire pour gagner sur nos revendications.

La question des salaires est totalement modifiée avec l'accord PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations) que la FSU a signé. Contrairement à ce qui se dit, le protocole PPCR est bel et bien mis en œuvre. Le cœur de l'accord est de faciliter ainsi les suppressions de postes. La loi de finances 2016 contient de premières applications du PPCR. Les réductions de l'ancienneté pour l'avancement d'échelon sont supprimées pour les agents de la fonction publique territoriale.

Cette mesure représente une réduction de 6 millions d'euros de la masse salariale des agents de l'Etat.

Pour les agents territoriaux, c'est une coupe de 46 millions d'euros, et enfin 61 millions d'euros pour les agents hospitaliers, soit une économie totale de 113 millions d'euros par an.

Un projet élaboré dans le cadre du PPCR propose d'étendre ce dispositif à toute la fonction publique, donc à l'Education Nationale.

Des promotions à l'ancienneté pour tous, sauf pour quelques-uns remerciés pour leur « mérite ».

Voilà le contenu du PPCR. Cela signifie un ralentissement de la carrière, et des pertes de milliers d'euros pour chacun de nous.

De plus, « la décision de faire bénéficier un agent de l'accélération de carrière doit être prise par l'échelon de proximité ». Pour les enseignants, ce serait donc le chef d'établissement qui déciderait des promotions d'échelon.

Les mots d'ordre contre l'austérité ne peuvent être que :

- la fin du gel du point d'indice, rattrapage des pertes du pouvoir d'achat;
- le maintien des promotions d'échelon au rythme actuel, retrait du projet de décret instituant un rythme unique d'avancement d'échelon à l'ancienneté découlant de l'accord PPCR;
- la FSU doit retirer sa signature de l'accord PPCR.

Toute action doit aller dans ce sens. Il faut ouvrir la voie vers la grève interprofessionnelle.

Nous vous appelons à **VOTER POUR NOTRE LISTE**, en dehors des clivages artificiels de tendances, pour contribuer à ce que le syndicat défende les revendications des personnels afin d'arrêter l'offensive destructrice actuelle.

ABROGATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE ABROGATION DES DÉCRETS D'AOÛT 2014 SUR NOS STATUTS NON À LA SIGNATURE PAR LA FSU DE L'ACCORD PPCR

Pour tout contact Martine Bodin (bodin.clesse @wanadoo.fr)

LISTE URIS

Commission Administrative Académique

BODIN Martine - Certifiée
Lycée A. Schweitzer - Le Raincy - 93
LEFEBVRE Michel - Retraité
93
ROUX Laurent - Certifié
Collège M. Curie - Les Lilas - 93
PERE Jacques - Certifié
Collège R. Doisneau - Dammarie-Les-Lys - 77
ESKENAZI Line - Retraitée
93
AUGER Joëlle - Certifiée
Lycée Ch. de Gaulle - Rosny sous Bois - 93
CHEVALIER Monique - Retraitée
77
HELLAL Thomas - CPE
Collège G. Courbet - Pierrefitte - 93

Bureau Départemental du 77

PERE Jacques - Certifié Collège R. Doisneau - Dammarie-Les-Lys CHEVALIER Monique - Retraitée

Bureau Départemental du 93

BODIN Martine - Certifiée Lycée A. Schweitzer - Le Raincy LEFEBVRE Michel - Retraité ROUX Laurent - Certifié Collège M. Curie - Les Lilas ESKENAZI Line - Retraitée AUGER Joëlle - Certifiée Lycée Ch. de Gaulle - Rosny sous Bois HELLAL Thomas - CPE